

" Il est bien évident, dit Peter, que la diète lactée n'agit que comme diurétique : en faisant pisser davantage, elle désemplit le système vasculaire et diminuant ainsi la pression sanguine générale, elle diminue la pression rénale en particulier." Le lait est le spécitique de l'albuminurie " peut-être comme la " indiqué Bouchard, parce que le lait est un aliment insuffisant. Il diminue la " surcharge d'un organisme où l'émonction se fait mal, et les malades bénéficient " de la moindre introduction des liquides et de la moindre introduction des " solides, surtout des aliments azotés." (1)

Mais peut-on prendre pendant des semaines ou des mois du lait, et rien que du lait ? Vous savez que le dégoût en vient très vite et puis certains sujets ont une répugnance marquée pour cette boisson. Il est préférable de le donner seul ; mais, enfin, quand les malades le refusent, il faut user de ruses et savoir le leur donner sous une forme agréable. Dorez la pilule puisqu'on le considère comme remède. Ajoutez, par exemple, quelques gouttes de cognac, de rhum, d'anisette ou d'eau de laurier cerise, d'une infusion de thé, de café ; mettez-y un peu de caramel ou même du sel. Si le lait était mal supporté, un peu d'eau de chaux, de l'eau de riz ou d'orge, de l'eau de Vichy aident à sa digestion.

Un autre point, si la patiente ne peut pas prendre une grande quantité de lait à la fois par suite de sa répugnance, prescrivez-lui en un demi verre toutes les demi heures. Peu d'individus se refuseront à prendre une gorgée de lait. Quelquefois il sera utile de prescrire des gargarismes avec des eaux alcalines, qui nettoient la bouche, enlèvent ce goût sucré et même désagréable du lait, et empêchent les dépôts de caséine et de graisse entre les dents ou sous la langue.

Ainsi, d'après Jaccoud, il serait d'une bonne politique d'ordonner le lait tout le temps de la grossesse ; mais la plupart des accoucheurs ne le prescrivent que lorsqu'il y a des symptômes précurseurs de l'éclampsie ou lorsque l'urine contient de l'albumine en grande quantité ; puis ils discontinuent cette diète quand l'albumine disparaît. Cesser le régime lacté trop tôt, c'est-à-dire quand on ne trouve plus trace d'albumine, c'est exposer la femme à un péril caché qui n'en existe pas moins cependant ; car, comme le font remarquer judicieusement Tarnier et Jaccoud, l'empoisonnement du sang peut subsister quand toute trace d'albumine a disparu. " Si sous cette influence (le régime lacté exclusif), nous dit Jaccoud (2), " l'albumine disparaît de l'urine, il faut persister avec la même vigueur. Dans " l'espèce, en effet, l'albumine n'est pas le danger, elle est simplement le signal du " danger, lequel réside dans l'auto-intoxication possible du sang par insuffisance " urinaire ; or, le signal peut disparaître sans que le péril soit passé ; il ne faut " pas désarmer."

Tarnier, à la séance du 31 janvier 1893, de l'Académie de Médecine faisait remarquer à M. Guéniot " que ne sont pas seulement les femmes enceintes albuminuriques qui bénéficient du régime lacté, mais aussi les femmes qui, sans " albuminurie, présentent des symptômes manifestes de toxémie. Il y a peu de

(1) *Traité des maladies de la grossesse et des suites de couches*, par le Dr Chs Vinay.

(2) *Semaine Médicale*, 1893, page 54.